

Projet éolien de La Jarrie-Audouin

Lettre d'information
Juin 2019

Finaliser la co-construction du projet

Madame, Monsieur,

Nos sociétés Nordex et Volkswind étudient conjointement depuis début 2019 le potentiel éolien dans votre commune de La Jarrie-Audouin. Vous avez été nombreux à participer à la balade exploratoire que nous avons organisé en avril dernier et nous vous en remercions.

À cette occasion, nous avons présenté les contours de notre projet commun : un projet cohérent d'un point de vue paysager et respectueux de l'environnement. Celui-ci porte désormais sur **9 éoliennes d'une puissance de 4,5 MW chacune** (carte d'implantation au verso). La production de ce parc est estimée à plus de 100GWh, soit la consommation électrique de 30 000 foyers : un projet qui inscrit assurément la commune dans la transition écologique et énergétique ! Nous vous invitons à consulter les résultats des différentes études menées sur le site Internet du projet : <http://www.jarrieaudouin.projet-eolien.com>

Aujourd'hui, le projet entre dans sa phase finale, puisqu'il sera déposé en Préfecture en septembre. Il nous reste à finaliser ensemble la conception des mesures compensatoires et d'accompagnement (explications au verso). C'est le programme du prochain atelier, auquel nous espérons vous retrouver nombreux !

Adrien LOISELET
Responsable régional
Nordex France

Paul ZUNINO
Chef de projet
NORDEX France

Benjamin GRANGE
Chef de projet
VOLKSWIND

INVITATION

4^{ème} atelier de concertation

Vendredi 21 juin 2019 à 18h00

Rendez-vous à la Mairie de La Jarrie-Audouin

Programme :

Point sur l'avancée des études et le calendrier du projet
Définition des mesures compensatoires et d'accompagnement

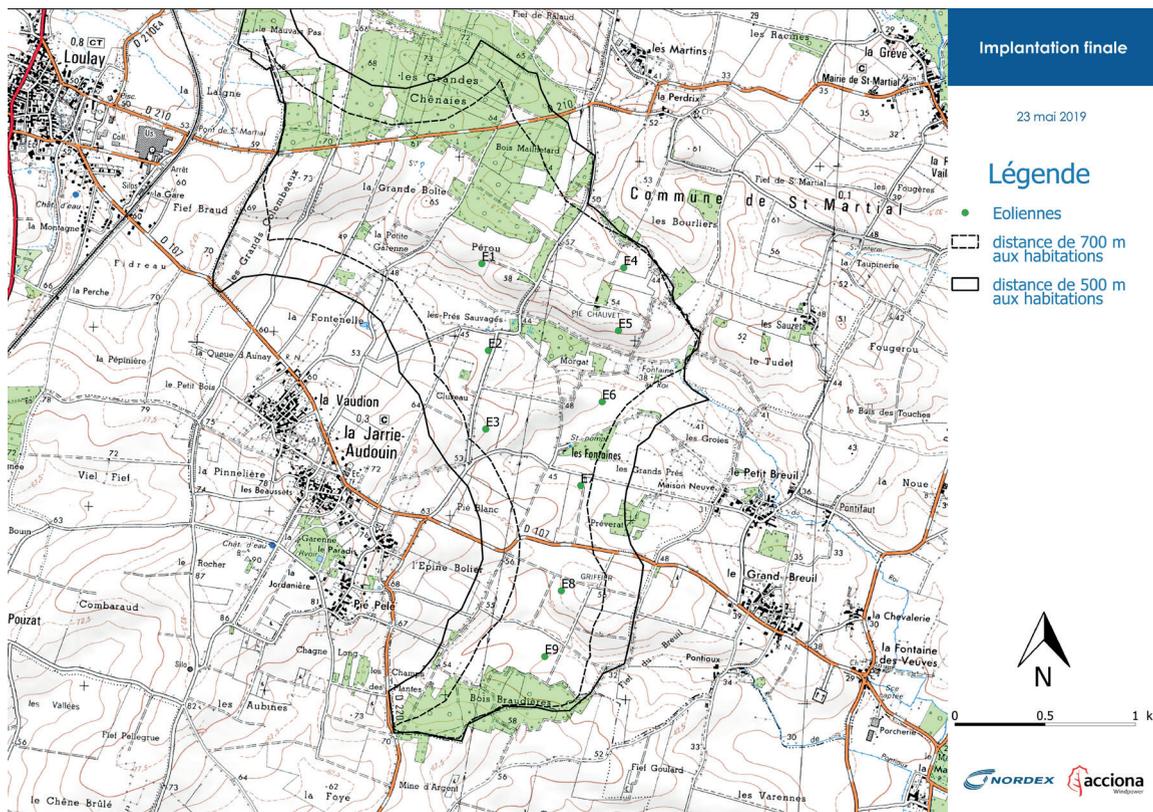
Cet atelier sera suivi d'une collation

Inscription en Mairie ou auprès de Nordex : PZunino@nordex-online.com

LA TRAME D'IMPLANTATION FINALE

La trame d'implantation présentée ci-dessous est le fruit d'études environnementales, paysagères et acoustiques réalisées par les bureaux d'études spécialisés, ainsi que des principales contraintes règlementaires. Une implantation le long de la ligne haute tension et un éloignement maximal aux habitations ont été recherchés. Les éoliennes les plus proches des habitations (E3 et E7) respectent la distance minimale définie ensemble lors des précédents ateliers de concertation (700 mètres).

Plus d'informations sur les différentes études : <http://www.jarriaudouin.projet-eolien.com>



Élaborer ensemble les mesures compensatoires et d'accompagnement

Un projet éolien ne se limite pas à l'implantation d'éoliennes, il se réfléchit dans un écosystème et se construit comme un projet de territoire. Dans ce cadre, et comme tout projet qui a un impact sur son environnement, il s'accompagne de **mesures de compensation**, qui visent à compenser ou contrebalancer ces impacts. Des **mesures d'accompagnement** peuvent également être prévues afin que le parc profite à tout le territoire.

Ces mesures sont à l'ordre du jour du prochain atelier, le 21 juin. Elles seront définies ensemble, n'hésitez pas à venir avec vos idées !

Quelques exemples de mesures :

Aménagement paysager



Ex : plantation d'arbres ou de haies pour réduire l'impact paysager.

Amélioration du cadre de vie



Ex : Enfouissement de lignes électriques, aménagement de voies vertes (cyclables, pédestres, équestres...).

Biodiversité



Ex : plantation mellifères favorables aux insectes pollinisateurs, participation à des programmes environnementaux...

Restauration écologique



Ex : plantation de jachères fleuries, amélioration de l'efficacité énergétique (éclairage basse consommation, isolation thermique...).